



CSE:CDPR

Cerro de Pasco fournit une mise à jour sur l'acquisition, le financement et les récents développements

MONTREAL, QUÉBEC, CANADA — (9 mars 2020) Ressources Cerro de Pasco Inc. (CSE : CDPR) (OTCMKTS : GPPRF) (Frankfurt : N8HP) ("CDPR" ou la "Société") souhaite fournir aux investisseurs la mise à jour suivante.

Le 28 novembre 2019, la Société a annoncé qu'elle a signé une convention définitive d'achat d'actions en date du 27 novembre 2019 (la « **Convention** ») avec Volcan Compañía Minera S.A.A. (BVL:VOLCABC1) et ses filiales (collectivement, « **Volcan** »), en vertu de laquelle CDPR acquerra la totalité des actions émises par Oxidos de Pasco S.A.C. (« **Oxidos** »), Empresa Administradora de Cerro S.A.C. (« **Cerro SAC** ») et Remediadora Ambiental S.A.C. (ensemble les « **sociétés visées** »). La transaction sans lien de dépendance (la « **Transaction** ») permettra à CDPR de détenir et d'exploiter tous les actifs miniers et les usines de traitement de Cerro de Pasco localisés dans le centre du Pérou.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre 2020.

Pour plus de détails sur la Transaction, veuillez-vous référer au communiqué de presse publié le 28 novembre 2019.

Concernant le financement de l'acquisition, la Société est en pourparlers avec diverses parties intéressées, notamment en ce qui concerne les options non dilutives, et fournira prochainement une nouvelle mise à jour.

Placement privé pour fonds de roulement à court terme

La Société annonce en outre la clôture d'un placement privé sans intermédiaire de 937 400 \$ (le « **Placement** ») de 2 343 500 unités de la Société (« **Unités** »), chaque Unité étant composée d'une action ordinaire (une « **Action** ») et d'un bon de souscription d'actions ordinaires (un « **Bon de souscription** »), à un prix de 0,40 \$ par unité. Chaque bon de souscription confère à son porteur de souscrire à une (1) action additionnelle à un prix d'exercice de 0,65 \$ l'action pendant une période de 24 mois à compter de la date d'émission, il est toutefois entendu que la Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription 30 jours suivant la date à laquelle un avis sera fourni au porteur dans le cas où le cours moyen pondéré des actions à la Bourse des valeurs canadiennes est supérieur à 1,00 \$ l'action pendant une période de vingt (20) jours de bourse consécutifs en tout temps avant l'expiration des bons de souscription.

Le produit net du placement privé sera utilisé principalement pour financer les coûts liés à la Transaction pendant cette période de transition vers la clôture, ainsi que pour l'ingénierie (voir ci-dessous) et pour des frais généraux de la Société.

Tous les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de détention en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, laquelle expirera quatre mois et un jour après leur date d'émission.

Dans le cadre du placement, Cerro a versé des honoraires d'intermédiation à des tiers sans lien de dépendance d'un montant de 13 284 \$ et a émis 33 210 bons de souscription d'intermédiation, chacun permettant à son porteur d'acheter une action au prix de 0,65 \$ l'action pendant une période de 24 mois à compter de la date de son émission.

Quatre administrateurs de la Société ont participé au placement privé à raison de 287 500 unités. Une telle participation au placement privé constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101. Les exigences d'évaluation officielle et d'approbation des actionnaires minoritaires en vertu du Règlement 61-101 ne s'appliquent pas au placement privé étant donné que la juste valeur marchande des titres émis aux initiés et la contrepartie versée pour ces titres par les initiés n'étaient pas supérieures à 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important 21 jours avant la clôture du placement privé étant donné que la participation à celui-ci des initiés de la Société n'avait pas été confirmée à cette date.

Nomination de Neil Ringdahl au poste de président et administrateur de la Société

La Société est heureuse d'annoncer la nomination de M. Neil Ringdahl au poste de président et d'administrateur de la Société, en vigueur immédiatement.

M. Ringdahl est un cadre du secteur minier avec plus de 27 ans d'opérations internationales et d'expérience de projets en Amérique latine, en Europe et en Afrique. M. Ringdahl a une solide expérience technique et a travaillé auparavant au sein de Volcan à Cerro de Pasco en tant que directeur de projet d'entreprise, à Orvana Minerals Corp. en tant que directeur de l'exploitation, à Apogee Silver en tant que chef de la direction et est actuellement directeur de l'exploitation à Ascendant Resources Inc. où il a notamment doublé la production de métal et réduit le coût de production de plus de 40 % à la mine El Mochito au cours des trois dernières années. Tandis qu'il travaillait chez Orvana, il a réussi à mettre en place des programmes visant à améliorer la sécurité et la rentabilité de ses opérations en Espagne, ainsi qu'à prolonger de quatre années la durée de vie de ses opérations en Bolivie. Chez Apogee Silver, il a occupé le poste de chef de la direction où il a significativement réduit les risques liés à la réhabilitation et à la construction de la mine de Pulacayo en Bolivie, tout en favorisant l'amélioration des relations communautaires et en concluant des accords pour éviter la nationalisation des actifs. M. Ringdahl a également occupé des postes de direction chez Golden Star Resources en Afrique de l'Ouest, Anglo Platinum et AngloGold en Afrique du Sud. M. Ringdahl est titulaire d'un baccalauréat en ingénierie minière avec distinction de l'Université de Witwatersrand en Afrique du Sud.

Guy Goulet, chef de la direction de la Société a déclaré : « *Nous sommes ravis de voir Neil Ringdahl se joindre officiellement à l'équipe à ce moment charnière, aux termes de nombreuses années d'assistance et de conseils concernant le développement du projet et la transaction. Son expérience approfondie à titre de responsable de l'étude de faisabilité du projet « Super Pit » à Cerro de Pasco entre 2007 et 2009 pour Volcan a été inestimable et il nous a aidés à former une équipe de direction solide pour prendre la relève des opérations après la Transaction.* »

Mise à jour corporative

La nouvelle équipe de direction se trouve déjà à Cerro de Pasco et travaille déjà en étroite collaboration avec Volcan, les communautés et les autorités concernées afin d'assurer un transfert de propriété harmonieux avant la conclusion de la transaction.

La Société a retenu les services de la société internationale de conseil en industrie minière, CSA Global Consultants Canada Ltd. (« CSA Global ») afin de procéder à un examen et une vérification de l'estimation des ressources géologiques et minérales à Cerro de Pasco et pour rédiger un rapport technique sur la propriété conformément aux normes de la norme canadienne NI 43-101. CSA Global a déjà effectué une revue détaillée du site et la Société prévoit annoncer une estimation des ressources minérales dans les huit à dix prochaines semaines, le rapport technique devant être déposé dans les 45 jours suivant cette annonce prévue.

À propos de Ressources Cerro de Pasco

Ressources Cerro de Pasco inc. est une société de gestion des ressources qui met l'accent sur l'application des dernières technologies dans la production de métaux par le traitement et le retraitement de toutes les ressources matérielles, les décharges, les résidus miniers, etc. à Cerro de Pasco afin d'assurer la prospérité économique à long terme. CDPR s'efforce d'atteindre le plus haut niveau de conformité environnementale, sociale et juridique. CDPR fournit une connaissance approfondie des défis et du potentiel de Cerro de Pasco, basée sur une expérience concrète et une équipe d'experts chevronnés.

Déclarations prospectives et exclusion de responsabilité

Certaines informations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective, telle que « planifie », « vise », « s'attend à », « projette », « à l'intention », « anticipe », « estime », « pourraient », « devraient », « probable », ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations spécifiant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints » ou autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs, incluant les projections de la direction de CDPR à l'égard de la réalisation de la Transaction ainsi que les opportunités d'expansion et de croissance des opérations de CDPR, sont basés sur les estimations de CDPR et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de CDPR soient considérablement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par de telles déclarations prospectives ou informations prospectives. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs commerciaux et économiques et à des incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses pertinentes et les facteurs de risque énoncés dans les documents publics de CDPR, sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Bien que CDPR estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, et l'on ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations, sauf si une loi applicable l'exige, CDPR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Pour plus d'informations

Guy Goulet, chef de la direction

Téléphone : +1-579-476-7000

Cellulaire : +1-514-294-7000

ggoulet@pascoresources.com

Relations avec les médias :

Leslie Molko, directrice, communication d'entreprise, Le Cabinet de relations publiques NATIONAL

Téléphone : +1-514-843-2337

lmolko@national.ca